

ConcouRS SSC 2011 Régilage

Communiqué de presse du 9 juin 2011

La deuxième édition du ConcouRS de Régilage SSC est finalisée, tous les mouvements reçus ont été testés par le COSC.

Ce concours était ouvert à tous les élèves de 3^e année en CFC ou année de certification de praticien, des Ecoles d'Horlogerie et Centres d'apprentissage de l'industrie horlogère en Suisse, ainsi qu'aux élèves qui faisaient leur apprentissage dans des ateliers privés suisses.

Les concurrents ont reçu, fin février, un mouvement en kit produit par ETA SA et fourni grâce au soutien de la société Tissot SA. Ces mouvements assemblés, ajustés et réglés par les concurrents ont ensuite subi les épreuves du Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC) qui a vérifié leur conformité à la norme de précision ISO 3159. Ces batteries de test ont pu être menées à bien grâce à l'implication du COSC, BO de Bienne qui a gracieusement effectué ce travail.

Plus d'informations concernant les modalités du ConcouRS sont disponibles dans le Règlement joint.



Mouvement fourni aux participants après assemblage

Participation

Cette deuxième édition a bénéficié d'une participation encore plus large qu'en 2010, tant au sein des écoles d'horlogerie que des centres d'apprentissage ou ateliers privés. Ce sont 98 élèves, provenant de 14 institutions qui se sont inscrits selon la répartition suivante :

• Audemars Piguet & Cie SA	Le Brassus	2 élèves
• Breguet - Blancpain	Le Sentier	6 élèves
• CFP Lycée Technique	Bienne	13 élèves
• Chopard Manufacture SA	Fleurier	2 élèves
• CIFOM	Le Locle	27 élèves
• Ecole des Métiers Techniques	Porrentruy	19 élèves
• Ecole Technique de la Vallée de Joux	Le Sentier	10 élèves
• Fondation Battenberg	Bienne	4 élèves
• Gillbert Petit-Jean SA	Les Brenets	2 élèves
• Institut Horlogerie Cartier	La Chaux-de-Fonds	4 élèves
• Maurice Lacroix SA	Saignelégier	2 élèves
• Ulysse Nardin SA	Le Locle	2 élèves
• Vacheron Constantin	Plan-les-Ouates	3 élèves
• Vaucher Manufacture Fleurier SA	Fleurier	2 élèves

Parmi ces 98 concurrents, 89 mouvements ont été soumis au COSC et 39 d'entre eux ont obtenu leur certification (soit le 44 %), ce qui est un résultat remarquable. Pour rappel, en 2010, 81 inscriptions avaient été enregistrées, et 65 mouvements avaient été testés par le COSC. Sur ces 65 tests, seulement 16 mouvements avaient obtenu la certification (soit le 25 %).

Lauréats

Le mercredi 28 septembre 2011 aura lieu la cérémonie de remise des prix de cette deuxième édition du Concours SSC.

Cet événement marquera la clôture de la 14^e Journée d'Etude ayant lieu à Montreux.

Les trois premiers au classement recevront non seulement un prix en espèces ainsi qu'un certificat, mais aussi un habillage qui leur permettra de porter à leur poignet le mouvement sur lequel ils auront travaillé.

Voici le détail des prix offerts :

- 1^{er} Prix : CHF 1'000.- + Certificat SSC + médaille d'or + participation au Concours International de Chronométrie
- 2^e Prix : CHF 600.- + Certificat SSC + médaille d'argent
- 3^e Prix : CHF 300.- + Certificat SSC + médaille de bronze



Habillage offert aux lauréats de l'édition 2010.

Prochaines éditions

La SSC a d'ores et déjà créé une commission ad hoc dans le but de pérenniser le Concours SSC de Réglage.

L'édition 2012 est actuellement en préparation et pourra débuter en temps voulu.

Pour plus d'informations et pour l'obtention d'images à publier

SSC

Jaquet-Droz 1

CH-2002 Neuchâtel

T: 032 720 50 79 – F: 032 720 57 51

E: info@ssc.ch

www.ssc.ch

